

Tarifs à partir de la Rentrée 2023

TARIFS POUR L'ETUDE SURVEILLEE (incluant le goûter)

Revenu fiscal de référence du dernier avis d'imposition reçu	1 enfant à charge	2 enfants à charge	3 enfants à charge
	2023	2023	2023
De 0 à 19 000 €	4,30	3,70	3,25
De 19 001 à 39 000 €	4,45	3,80	3,35
Plus de 39 001 €	4,55	3,90	3,45
Hors communes	5,00	5,00	5,00
Dépassement après 19h	10,00	10,00	10,00

TARIFS POUR LA CANTINE SCOLAIRE ET ALSH

Revenu fiscal de référence N-1	Le repas
Tarif unique	4,60
Tarif adultes personnel & enseignants	5,70
Tarifs pour les communes extérieures	5,70
Enfants avec PAI	2,70

TARIFS POUR L'ACCUEIL PERISCOLAIRE (incluant le goûter)

Revenu fiscal de référence N-1	1 enfant à charge			2 enfants à charge			3 enfants ou + à charge		
	matin 7h15	Soir 18h	Soir 18h/19h	matin 7h15	Soir 18h	Soir 18h/19h	matin 7h15	Soir 18h	Soir 18h/19h
De 0 à 19000 €	2,30	3,55	1,75	2,00	3,10	1,55	1,75	2,70	1,30
De 19 001 à 39 000 €	2,45	3,75	1,95	2,10	3,20	1,65	1,85	2,80	1,45
Plus de 39 001 €	2,60	3,85	2,05	2,20	3,30	1,75	2,00	2,90	1,55
Hors communes	2,70	3,95	2,15	2,70	3,95	2,15	2,70	3,95	2,15

Pénalité journalière Présences sans inscription	10,00
Dépassement après 19h	10,00

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS ET MERCREDIS

	1 enfant à charge	2 enfants à charge	3 enfants à charge
	<i>€/jour</i>	<i>€/jour</i>	<i>€/jour</i>
De 0 à 17 000 €	4,30	4,15	3,75
De 17 001 à 24 000 €	8,25	7,00	5,65
de 24 001 à 30 000€	10,40	9,50	8,50
de 30 001 à 35 000€	13,40	11,60	10,20
de 35 001 à 46 000€	15,95	14,40	13,30
de 46 001 à 69 000€	22,00	20,30	19,00
plus de 69 000€	27,50	26,00	24,00
Participation des communes exterieures avec convention	19,00	19,00	19,00
Participation des familles hors commune	38,00	38,00	38,00